

COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

DERNIÈRE COLLECTE DE GROS REBUTS 2023 !

Saint-Hyacinthe, le 21 septembre 2023 – La troisième et dernière collecte annuelle de gros rebuts est déjà à nos portes. La Régie tient à rappeler que, contrairement aux matières apportées aux écocentres, celles recueillies lors des collectes de gros rebuts sont entièrement dirigées vers l'enfouissement. Il est alors impossible de valoriser ou de recycler celles-ci, contrairement à ce qui est le cas pour **80% des rebuts apportées aux écocentres**. Nous vous invitons donc à privilégier le recours aux services gratuits des écocentres.

Si vous optez pour la collecte de gros rebuts, ceux-ci devront être **placés en bordure de rue avant 7h**, le matin prévu au calendrier des collectes de déchets, même si vous résidez dans un immeuble multilogements dont les déchets sont normalement collectés en arrière-cour. Il est possible que les gros rebuts soient collectés dans un camion différent de celui du bac noir lors de cette journée.

Seuls les « gros objets » qui n'entrent pas dans le bac noir seront collectés. Les amoncellements de petits objets déposés au sol, dans des sacs ou des boîtes, ne seront pas ramassés lors de ces collectes. Vous pouvez consulter la liste de rebuts admissibles dans l'aide-mémoire suivant :

AIDE-MÉMOIRE

Exemples de gros rebuts acceptés : Cuisinière, lave-vaisselle, laveuse, sècheuse, vieux meubles, chauffe-eau électrique vide, bain, douche, évier, lavabo, toilette, micro-ondes, sofa, divan, bibliothèque, ameublement de bureau, barbecue (sans la bonbonne), bicyclette, balançoire (démontée), tapis et toile de piscine (bien attachés), arbre de Noël artificiel, meubles de jardin, gros jouets d'enfants, équipement sportif volumineux (filet de hockey, vélo exerciseur, etc.).

Il est recommandé que les matelas et sommiers soient placés dans un sac avant de les déposer à l'endroit du ramassage. Ce sac doit être convenablement fermé ou scellé, notamment avec du ruban adhésif.

Exemples de rebuts non acceptés : Résidus domestiques dangereux (peintures, solvants, huiles, etc.), réfrigérateur, congélateur, climatiseur, chauffe-eau à l'huile, pneus, tondeuse à gazon, pièces de véhicules automobiles, rebuts d'origine agricole (pièces de machinerie, clôture...), matériaux de construction et de démolition, terre, pierre, béton, céramique, branches, **déchets, matières organiques ou recyclables déposés en vrac, dans des sacs ou dans des boîtes.**

Les gros rebuts doivent être déposés de façon ordonnée (bien empilés) en bordure de la rue. Les gros rebuts déposés dans des remorques, camions ou autres ne seront pas ramassés.

UN BON GESTE : Avant de jeter vos vieux objets en bon état, pensez à les offrir à un organisme de charité qui pourra en faire bénéficier d'autres personnes.

Dates de collecte

Ville de Saint-Hyacinthe :

- Lundi le 9 octobre Secteur 1
- Mardi le 10 octobre Secteur 2
- Mercredi le 11 octobre Secteur 3
- Jeudi le 12 octobre Secteur 4
- Vendredi le 13 octobre Secteur 5

** Pour connaître votre secteur, veuillez vous référer à votre calendrier de collectes à trois voies.*

Acton Vale :

- Lundi le 2 octobre

Béthanie, Canton de Roxton, Roxton Falls, Sainte-Christine et **Saint-Théodore d'Acton :**

- Mardi le 3 octobre

La Présentation, Saint-Barnabé-Sud, Saint-Bernard-de-Michaudville, Saint-Jude :

- Mercredi le 4 octobre

Saint-Dominique, Saint-Valérien-de-Milton :

- Jeudi le 5 octobre

Saint-Pie :

- Vendredi le 6 octobre

Saint-Nazaire-d'Acton, Saint-Théodore-d'Acton, Sainte-Hélène-de-Bagot et Upton :

- Mardi le 17 octobre

Saint-Hugues, Saint-Louis, Saint-Marcel-de-Richelieu et Saint-Simon :

- Mercredi le 18 octobre

Saint-Liboire :

- Jeudi le 19 octobre

Saint-Damase, Sainte-Madeleine et Sainte-Marie-Madeleine :

- Vendredi le 20 octobre

RAPPEL : Outre ces collectes, deux écocentres sont mis à la disposition des citoyennes et citoyens des municipalités membres de la Régie : un à Saint-Hyacinthe et l'autre à Acton Vale. Il est possible d'y déposer ces rebuts encombrants de la mi-avril à la fin novembre.

- 30 -

Source : Réjean Pion, directeur général
450 774-2350
www.riam.quebec